



Les frontières entre le sud et le nord du Soudan. Des enjeux territoriaux majeurs à négocier

Christian Delmet

DANS **AFRIQUE CONTEMPORAINE** 2013/2 n° 246 , PAGES 112 À 113

ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804183233

DOI 10.3917/afco.246.0112

Date de mise en ligne : 03/10/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2013-2-page-112?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Les frontières entre le sud et le nord du Soudan Des enjeux territoriaux majeurs à négocier

Les Accords de paix de 2005 ont reconnu la limite régionale entre le sud et le nord du Soudan de 1956 comme frontière internationale en cas de séparation à l'issue du référendum d'autodétermination de 2011, en prévoyant sa révision dans les six mois. Mais, le Sud-Soudan est devenu indépendant et la frontière de 1 800 kilomètres qui sépare les deux pays n'est toujours pas complètement définie et délimitée.

Outre la région d'Abyei, neuf secteurs sont le théâtre de conflits de plus ou moins grande ampleur et font l'objet de négociations, dont les derniers accords signés en septembre 2012 par les présidents Omar el-Béchir et Salva Kiir. Un calendrier établi en mars 2013 laisse néanmoins espérer un règlement avant la fin de l'année.

Abyei. En 1905, neuf chefferies Ngok Dinka, vivant en bonne intelligence avec les Arabes Misseriya du Kordofan et s'estimant trop éloignées de la capitale (Wau) du Bahr el-Ghazal, demandèrent leur rattachement administratif à Kadugli. Après la disparition des initiateurs de ce rapprochement et la première guerre civile (1955-1972), les

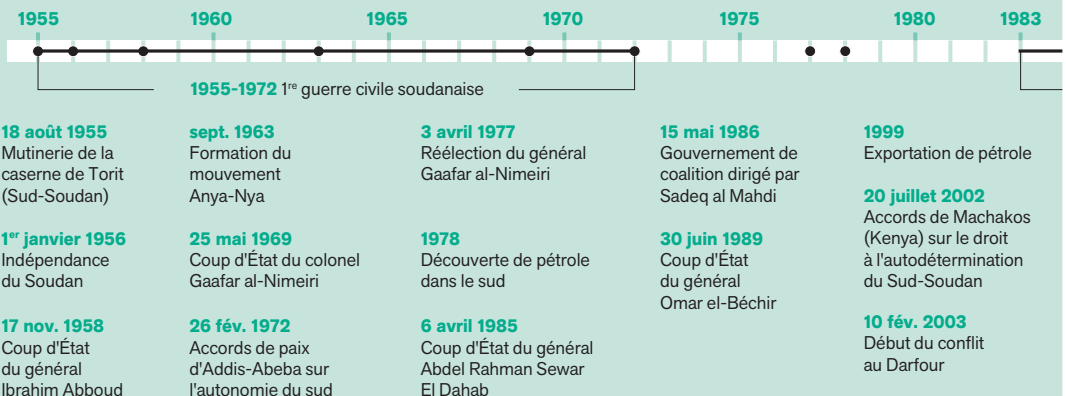
nouveaux leaders Dinka, qui avaient épousé la cause des séparatistes, demandèrent en vain le retour de leur pays dans la nouvelle région autonome du Sud. Les accords de 2005 reconnurent enfin aux « habitants d'Abyei » le droit de se prononcer sur leur rattachement au Nord ou au Sud en même temps que les Sudistes décideraient de leur maintien ou non dans un Soudan « réformé ». Le désaccord sur la composition du corps électoral et sur les limites précises de la région d'Abyei empêchèrent le déroulement du scrutin à la date prévue, le 9 janvier 2011.

Un premier tracé proposé par un groupe d'experts fut rejeté par Khartoum car trop favorable aux Dinka. Un second proposé par le Tribunal arbitral de la Haye, qui amputa le « territoire Dinka » des principaux puits de pétrole encore rentable (Heglig, Bambou ouverts au début des années 1980), a été accepté par Juba qui maintient son refus de donner le droit de vote référendaire aux nomades comme l'exige encore Khartoum. Cette situation bloquée a favorisé un retour des combats avec une « reprise » éphémère de Heglig par le SPLA et une offensive des Forces armées soudanaises sur la ville d'Abyei elle-même en 2012.

Les accords renouvelés depuis juin 2011 pour un retrait des troupes et la création d'une zone démilitarisée sont appliqués avec réticence par les deux camps.

Kafia Kingi. À l'Ouest, cette zone avait été incluse par les Britanniques dans la région Sud en raison des violences subies par les populations non nilotiques (Ferti, Kresh) et afin de les soustraire à l'influence arabe « paradoxalement » favorisée par la destruction des sociétés, langues et cultures indigènes. Afin de réduire cette proximité déjà forte avec la société dominante du Nord, la ville de Kafia Kingi fut rasée en 1930 et les habitants déplacés plus au Sud, y compris certains (Kara, Binga) ayant combattu dans les troupes mahdistes et venus du Darfour à la chute du sultanat en 1916. Considérés donc comme Sudistes par le colonisateur, ces derniers ne le furent guère par les Dinka qui les traitèrent souvent avec condescendance, voire un certain mépris. Sous prétexte d'un éloignement des centres administratifs au Sud (Raga, Wau), la zone – ouverte aux nomades arabes en 1950 – fut rattachée par Khartoum au Darfour en 1960. En dépit de promesses réitérées par les gouvernements successifs

Un Soudan, deux Soudan, une chronologie



de retour de l'enclave au Sud, rien ne fut modifié, même à la faveur des accords de 1972 mettant fin à la première guerre civile par la création de la région autonome du Sud-Soudan. D'autres ressources (or, uranium, pétrole) que le cuivre (d'où le nom arabe de la zone : Hufrat el-Nahass), aujourd'hui plus ou moins rentable, peuvent donner un intérêt économique à cette zone. Mais c'est surtout sa position stratégique à la charnière du Darfour, du Sud-Soudan et de la République centrafricaine qui en fait un enjeu politique. Par ailleurs, les migrations liées aux guerres contemporaines dans les trois pays en ont rendu les relations interethniques encore plus complexes et facilité les entreprises de division. Les Fertit, qui avaient pris le parti de la rébellion sudiste lors de la première guerre, se retrouvent plus facilement dans le camp de Khartoum lors de la seconde. La question se pose à beaucoup d'entre eux et à d'autres arabophones venus du Nord de rejoindre ou non la République du Sud-Soudan.

Autres zones de conflits.

Il existe bien d'autres points de frictions frontalières où les revendications territoriales peuvent entraîner l'éruption de la violence entre groupes de populations. À la frontière entre

Southern Darfur et Northern Bahr el-Ghazal, les Dinka contestent la limite fixée en 1924 à une vingtaine de kilomètres au sud de la rivière Kiir qui pour eux doit être la véritable frontière, ce que semble dicter le bon sens et n'empêcherait pas les Arabes Rizeigat et Misseriya de la franchir pendant la saison sèche au Nord. En pays Shilluk, à dix-neuf kilomètres de Melut (sur le Nil Blanc), la ville-port de Kaka, riche d'un millier d'habitants, et rattachée à l'époque coloniale au Kordofan pour permettre l'approvisionnement des populations enclavées du fait de la politique des *closed district* qui interdisait aux commerçants arabes de se rendre par voie de terre dans les territoires Nuba (et autres...). De même, à l'intersection des trois États de White Nile, Southern Kordofan et Upper Nile, le territoire Megenis est revendiqué par les Arabes Baggara Seleim auxquels les Shilluk ne reconnaissent aucun droit. Au nord de Renk, le territoire Joda Wanthou est revendiqué par les Arabes de la ville de Jebelein et les Dinka Abialang. Enfin, d'autres zones de conflits peuvent potentiellement s'embraser : Panthou/Heglig, région de Kaka, Bowth/Babanus, nord de la rivière Kiir.

Christian Delmet¹

1. Christian Delmet est anthropologue, chargé de recherche 1^{re} classe (CNRS) retraité et membre de l'équipe de Paris du CEMAF.

Cet article est un bref aperçu de Delmet, C. (à paraître 2013), « Quelles frontières entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud », Études de l'IRSEM.

Bibliographie indicative

Grawert, E., (2008), « Cross-border Dynamics of Violent Conflict: The Case of Sudan and Chad », *Journal of Asian and African Studies*, décembre, n° 43, pp. 595-614.

Human Security Baseline

Assessment (HSBA) for Sudan and South Sudan (2013), « Crisis in Abeyi », Small Arms Survey, actualisé le 1^{er} mars, (<http://www.smallarmssurvey.org>).

Niamir-Fuller, M., Huntington, R., Chamberlin Cole, D. (1983), Ngok Dinka cattle migrations and marketings: a missing piece of the Sudan mosaic, Harvard Institute for International Development, Harvard University, 34 pages.

Ronan, P., Poffenberger, M. (2013), Hidden In Plain Sight: Sudan's Harboring of the LRA in the Kafia Kingi Enclave, 2009-2013, The Resolve LRA Crisis Initiative, 26 avril, 33 pages.

